

Le premier tour des élections se déroulera **par voie électronique** du **mardi 14 au mercredi 15 mai** puis, le cas échéant, lors d'un second tour du **mardi 28 au mercredi 29 mai**.

### Voter pour élire qui ?

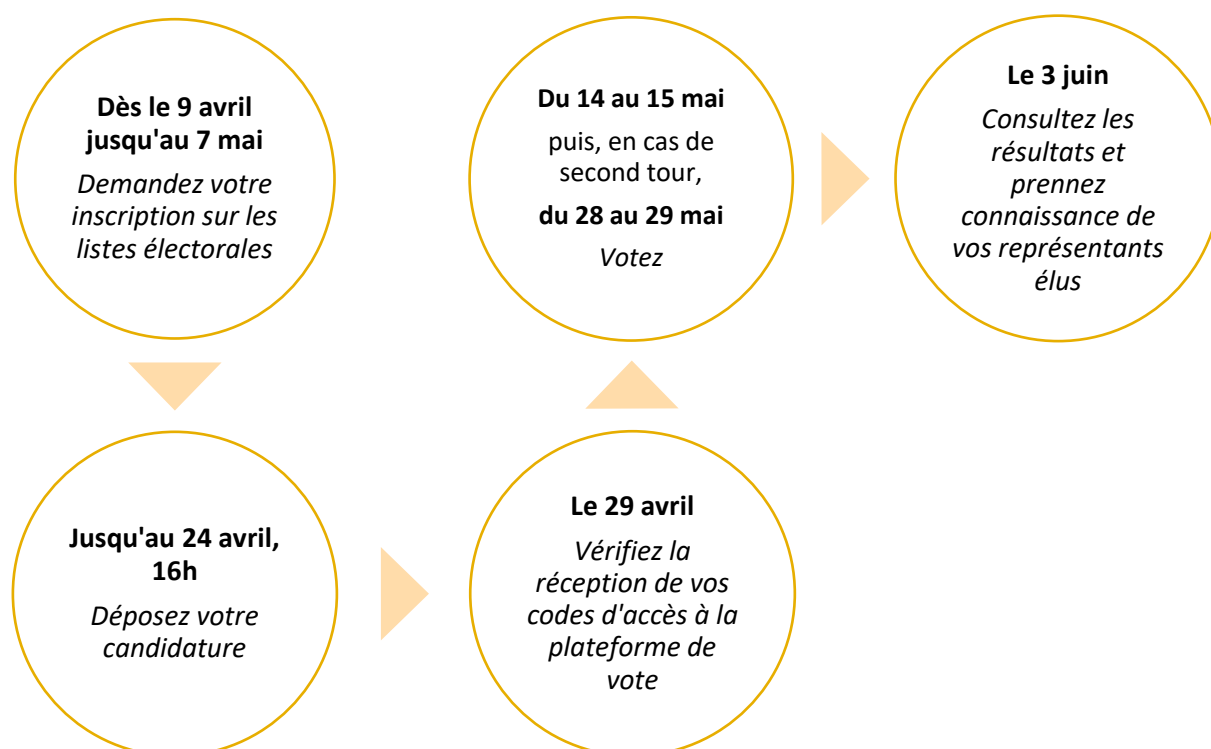
**Le CF comprend 29 membres, dont 18 sont élus\* :**

- ✓ 4 représentants des professeurs du Cnam
- ✓ 4 représentants des professeurs des universités
- ✓ 6 représentants des autres catégories de personnel d'enseignement et de recherche
- ✓ 2 représentants des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, technique, ouvriers de service et de santé
- ✓ 2 représentants des élèves

\*Membres titulaires élus avec un suppléant

### Quel rôle pour le CF ?

Le conseil des formations (CF) est consulté sur le contenu de l'offre nationale de formation et les affectations dans l'ensemble du réseau d'emplois d'enseignants-chercheurs, les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux et les projets de création ou de modification des certificats professionnels à inscrire au répertoire national des certifications professionnelles ou de diplômes propres de l'établissement, le bilan des actions pédagogiques de l'année écoulée et les projets pédagogiques de l'année à venir. Il est en outre saisi de toute question que lui soumet l'administrateur général.



**La participation du plus grand nombre à cette élection est essentielle  
à la représentativité et à la légitimité de cette instance.**